



Commission Régionale Futsal

SAISON 2023/2024

PROCÈS-VERBAL N°16

Réunion du lundi 13 novembre 2023

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

Coupe Nationale Futsal

Tirage au sort du tour n°5 et des Finales Régionales

La Commission informe les clubs que les tirages au sort des 2 derniers tours avant le tour fédéral se dérouleront le mardi 21 novembre 2023 à 18h00 au siège de la LPIFF.
Les clubs qualifiés sont invités à y assister

Rappel du calendrier :

Tour n°5 :

Semaine du 27 novembre au 03 décembre 2023

Finales Régionales :

Semaine du 11 au 17 décembre 2023 (entrée des clubs de D2 Championnat de France).

Coupe de Paris Crédit Mutuel IDF - Seniors Futsal

Tour n°1 : semaine du 13 au 19 novembre 2023

27478166 NEUILLY FUTSAL 92 2 / ULIS FUTSAL 1 du 18/11/2023

La Commission,

Pris connaissance de la demande de NEUILLY FUTSAL 92 le 13/11/2023 pour décaler le coup d'envoi à 19h15,

Pris connaissance du refus des ULIS FUTSAL (indisponibilité des joueurs),

Considérant que le coup d'envoi initial était prévu à 15h00,

Considérant que compte tenu de la forte amplitude horaire de ce changement (4h15) et du délai de prévenance (lundi pour un match le samedi), cette modification ne peut pas être enregistrée sans accord de l'adversaire,

Considérant qu'il s'agit d'un match de Coupe,

Par ces motifs,

Maintient le coup d'envoi du match à 15h00 à NEUILLY FUTSAL 92 et précise qu'en cas d'indisponibilité du gymnase la rencontre sera inversée sur les installations des ULIS FUTSAL (étant précisé que le coup d'envoi ne pourra pas être au-delà de 19h00 compte tenu de l'indisponibilité des joueurs des ULIS FUTSAL).

La Commission demande pour le jeudi 16/11/2023 – 12h00 :

1. A NEUILLY FUTSAL 92 de l'informer de l'éventuelle indisponibilité de son gymnase (en fournissant une attestation de la mairie)
2. A ULIS FUTSAL de lui communiquer l'horaire auquel est disponible son gymnase le samedi 18/11/2023 si le match devait être inversé.

27478175 PARIS ELITE 1 / CRETEIL FUTSAL 2 du 18/11/2023

Réception de l'AOT de la Mairie de PARIS.

Ce match aura pour coup d'envoi 17h45 (gymnase de la Plaine à PARIS).

27478165 SPORTING REPUBLIQUE 1 / PARIS ACASA 2 du 14/11/2023

Réception du courriel de SPORTING REPUBLIQUE accompagné du justificatif d'indisponibilité du gymnase (mouvement de grève).

S'agissant d'un match de Coupe, la Commission souhaite inverser le match sur les installations de PARIS ACASA 2 le samedi 18/11/2023.

Compte tenu de la planification d'une rencontre de l'équipe 1 de PARIS ACASA en Championnat de France D1 Futsal le 18/11/2023 au gymnase des Fillettes, la Commission demande au club de PARIS ACASA de l'informer au plus tard le mercredi 15/11/2023 12h00 s'il est possible d'accueillir cette rencontre en précisant le lieu et l'horaire du coup d'envoi.

CHAMPIONNAT SENIORS

Régional 1

26050706 ATTAINVILLE FUTSAL 1 / ARTISTES FUTSAL 1 du 11/11/2023

Match arrêté,

La Commission,

Pris connaissance des pièces versées au dossier (FMI et rapport de l'arbitre officiel),

Considérant le match a été arrêté suite à la grave blessure d'un joueur d'ATTAINVILLE FUTSAL nécessitant l'intervention des pompiers sur place,

Considérant le calendrier des 2 équipes et notamment le fait que les 2 équipes sont encore engagées en Coupe Nationale Futsal,

Par ces motifs,

Donne match à rejouer en semaine et le fixe le lundi 04/12/2023 à 21h30.

Possibilité de jouer avant ou après (date butoir le 23/12/2023) avec l'accord des 2 clubs)

La Commission invite les deux clubs à prendre connaissance de l'article 20.2.3. du R.S.G. de la L.P.I.F.F. relatif aux dispositions prévues quant à la qualification des joueurs en cas de match donné à rejouer.

La Commission souhaite un prompt rétablissement au joueur Priso BELLEY EPESSSE d'ATTAINVILLE FUTSAL blessé lors de cette rencontre.

Copie de la présente décision au District du val d'Oise de Football pour le report du match de l'équipe 2 d'ATTAINVILLE FUTSAL 26509820 ATTAINVILLE FUTSAL 2 / RC ARGENTEUIL.

Régional 2**Poule A****26050838 ETOILE MELUN FUTSAL 1 / VSG FUTSAL 1 du 11/11/2023**

La Commission,

Réception de l'attestation d'indisponibilité du gymnase (jour férié).

Considérant le calendrier des 2 équipes,

Considérant qu'il convient de mettre à jour le calendrier des équipes,

Par ces motifs,

Dit que cette rencontre se déroulera en semaine et fixe le match au mardi 05/12/2023 à 21h15.

Possibilité de jouer jusqu'au 23/12/2023 (date butoir avec l'accord des 2 clubs).

La Commission invite le club de l'ETOILE MELUN FUTSAL à l'informer en cas d'indisponibilité de son gymnase.

Feuilles de Match manquantes

La Commission demande aux clubs recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 RSG de la LPIFF)

1^{ER} rappel :

Régional 2 – poule A – 26050836 PARIS XIV FUTSAL 1 / SPORTIFS DE GARGES 1 du 10/11/2023

Régional 3 – poule B - 25947141 BRUNOY FC1 / SENGOL 77 2 du 08/11/2023

Régional 3 – poule C - 26051806 CRETEIL FUTSAL 2 / NEUILLY FUTSAL 2 du 10/11/2023

Championnat Régional - FUTSAL FEMININ**Régional 2****Poule A****27218727 SPORTING CP 2 / BVE FUTSAL 1 du 12/11/2023**

Courriels des 2 clubs indiquant que le score sur la FMI est inversé.

La Commission enregistre le résultat du match suivant :

SPORTING CP = 2 buts.

BVE FUSTAL = 6 buts.

Feuille de Match manquante

La Commission demande au club recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 RSG de la LPIFF)

1^{ER} rappel :

Poule B – 27218853 PARIS XIV FUTSAL 1 / VIKING CLUB PARIS 2 du 12/11/2023

CHAMPIONNAT REGIONAL U18 FUTSAL**Poule A****27215559 MYA FUTSAL 1 / VILLENEUVE ABLON 1 du 11/11/2023**

Suite à la fermeture des installations (jour férié), ce match est reporté au samedi 25/11/2023.

Poule B**27215766 PARIS ACASA FUTSAL 2 / SAINT MAURICE AJ 1 du 11/11/2023**

Match non joué,

La Commission,

Pris connaissance du courriel du club de PARIS ACASA indiquant que le non-déroulement du match est lié à la fermeture du gymnase Mac Donald,
Considérant que cette information n'a pas été transmise à la LPIFF en amont ce qui n'a pas permis le report du match,
Par ces motifs,
Demande au club de PARIS ACASA de transmettre des éléments sur cette fermeture.

Copie de la présente décision à la Mairie de PARIS.

Poule D

27216042 LES PETITS PAINS 1 / PARIS XIV FUTSAL 1 du 11/11/2023

Match non joué.

La Commission,

Pris connaissance de la FMI et du courriel des PETITS PAINS,

Reste en attente d'un complément d'informations du club des PETITS PAINS et de la Mairie de COLOMBES sur la fermeture du gymnase ayant conduit au non déroulement du match.

Poule E

27216090 DRANCY FUTSAL 1 / AULNAY FUTSAL 1 du 11/11/2023

Réception de l'attestation d'indisponibilité du gymnase.

La Commission,

Considérant qu'il s'agit du 2nd report pour indisponibilité du gymnase en 2 rencontres à domicile pour l'équipe de DRANCY FUTSAL,

Considérant que les 2 clubs sont toujours engagés en Challenge National U18 Futsal,

Considérant la proximité géographique des 2 équipes,

Par ces motifs,

Dit que le report du match se déroulera en semaine et fixe comme date butoir le mercredi 20/12/2023 à 21h00 au gymnase DELACROIX à DRANCY.

La Commission précise que le match peut se dérouler avant avec l'accord des 2 clubs.

Feuille de Match manquante

La Commission demande au club recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 RSG de la LPIFF)

1^{ER} rappel :

Poule F - 27216164 ARTISTES FUTSAL 1 / JEUNESSE AULNAYSIENNE 1 du 12/11/2023